

SÉMINAIRE DE MAÎTRISE

MADAME MARINE BOULANGER

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

DATE ET HEURE : Le 2 décembre 2015, à 10h

ENDROIT : Salle 1340 du pavillon Gene-H.-Kruger

SUJET : *Les négociations canado-américaines en mer de Beaufort : analyse des raisons de la pérennisation du désaccord sur la délimitation maritime*

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :

Depuis les années 2000, le réchauffement climatique de la planète s'est accéléré. Alors qu'auparavant les conséquences étaient peu visibles de tous, aujourd'hui celles-ci deviennent une préoccupation de plus en plus croissante. L'Arctique constitue l'une des régions les plus sensibles à ces changements climatiques, en raison principalement de l'effet d'albédo. Ce réchauffement climatique a pour corollaire de conduire à la fonte de la banquise arctique. Indirectement cela ouvre donc l'accès à des ressources potentielles d'hydrocarbures, et rend possible la traversée de nouvelles routes maritimes.

En raison de ces opportunités issues de la fonte de la banquise arctique, nombreux sont ceux, et notamment les journalistes, qui tombent dans l'écueil du sensationnalisme en considérant que cette région sera le terrain d'une future guerre froide. Plus la fonte de la glace s'intensifiera, plus les états chercheront à s'appropriier unilatéralement cette étendue salée. Afin de contredire cette opinion souvent partagée mais néanmoins erronée, nous nous intéresserons dans ce mémoire au cas de la mer de Beaufort.

Cette zone maritime située en Arctique, et plus précisément au nord de l'Alaska et du territoire du Yukon, est potentiellement riche en hydrocarbures. L'enjeu de cette mer est sa délimitation, puisque depuis les années 1970, les États-Unis et le Canada sont officiellement en désaccord sur le tracé de la frontière latérale. Du fait des revendications divergentes des deux protagonistes, il existe un triangle de désaccord de 6 250 milles nautiques² à l'intérieur duquel aucun des deux gouvernements ne possède de droits souverains. Bien que la prise de conscience de la fonte des glaces et de la concomitante accessibilité des ressources potentielles soit déjà en marche, les négociations à propos de la délimitation de la mer de Beaufort semblent aujourd'hui au point mort. Il est étonnant de constater qu'il n'existe toujours pas d'accord entre ces deux États, alors qu'ailleurs en Arctique des différends à propos de délimitations maritimes ont déjà été résolus (par exemple entre la Norvège et la Russie en 2010 en mer de Barents).

Comment expliquer que depuis quarante ans le Canada et les États-Unis ne soient toujours pas parvenus à se mettre d'accord sur le tracé de leur frontière en mer de Beaufort ? Le coeur de ce mémoire de recherche ne sera pas de proposer des clefs de résolution pour les deux gouvernements, mais de tenter d'expliquer les raisons à l'origine de la pérennisation de ce désaccord maritime.

On comprendra dans cette analyse que la délimitation de la mer de Beaufort est une entreprise aux enjeux multiples qui nécessite de satisfaire les intérêts de nombreuses entités concernées. En effet, cette délimitation maritime ne concerne pas seulement les deux parties prenantes, mais aussi les Inuvialuit, voire les industries pétrolières et les organisations non-gouvernementales. Les intérêts en jeu et à prendre en compte dans la définition de la frontière de la mer de Beaufort sont donc nombreux : économiques, sociaux, politiques, et environnementaux.

Directeur : M. Frédéric Lasserre (Professeur titulaire, Université Laval)

Codirectrice : M^{me} Kristin Bartenstein (Professeure, Faculté de droit, Université Laval)

Examineur : M. Claude Comtois (Professeur, Département de géographie, Université de Montréal)

Martin Lavoie

Directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles
en sciences géographiques

Le 9 novembre 2015